

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES  
4<sup>EME</sup> DIVISION NATIONALE MESSIEURS**

**REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**Pour les équipiers** : (voir le règlement général)

**Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (I-9-3)

**FORME DE JEU**

**① Phase de qualification** : 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> jour

6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour  
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

**② Phase finale pour la montée** :

2 foursomes et 5 simples / match play / 36 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour la montée : **4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7 ; 1 v 8**

3<sup>ème</sup> jour : ¼ de finale

Les 8 dernières équipes de la qualification sont rétrogradées en Promotion.

**ENGAGEMENT**

La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

**PRIX**

Souvenirs offerts par la ffgolf aux équipes vainqueurs des quarts de finale.

